



Exercer sous sa propre responsabilité professionnelle

Débuts, reprise, mise à jour

9A | MODULE 1

Le bases de l'exercice sous propre responsabilité professionnelle

Mardi 5 novembre 2024, 8h30-11h45

Conditions juridiques • Assurances • Matériel • Protection des données • Comptabilité • Caisse de pension • Publicité • Convention avec la cliente / CGV

9B | MODULE 2

Le cadre juridique, droits et devoirs

Vendredi 22 novembre 2024, 8h30-11h45

Droits et obligations • Convention tarifaire structurelle LAMal • Obligation tarifaire et prestations complémentaires • Facturation • Liste LiMA • Liste des médicaments • Liste des analyses • Service de piquet • Statistiques

Objectifs

Vous connaîtrez les bases actuelles pour débiter ou reprendre une activité de sage-femme exerçant sous propre responsabilité professionnelle. Vous recevrez un soutien en cas de questions et d'incertitudes relatives à l'activité indépendante.

Méthodologie/Didactique

Atelier en ligne

9

Participant-e-s

Sages-femmes

Intervenant-e-s

Tiffany Buffier, sage-femme, formatrice d'adultes

Date, lieu

Module 1: mardi 5 novembre 2024, en ligne

Module 2: vendredi 22 novembre 2024, en ligne

Horaire

8h30-11h45

Nombre

Minimum 9, maximum 12

Points-log (par module)

3

Prix (par module)

Membres: CHF 120.-

Non-membres: CHF 150.-

Délai d'inscription

3 semaines avant le module

Chaque module est publié de manière individuelle sur e-log, vous pouvez donc vous y inscrire séparément.